



UNIVERSITE DE PARAKOU

ECOLE DOCTORALE DES SCIENCES AGRONOMIQUES ET DE L'EAU



Présentation

Conformément à l'Arrêté Ministériel Année 2014 N°745/MESRS/CAB/DC/SGM/DRFM/DGES/R-UAC/R-UP/R-UAK/R-UPA/SA du 29 décembre 2014 portant création, attributions, organisation et fonctionnement des écoles et formations doctorales dans les universités nationales du Bénin, il est créé à l'Université de Parakou l'Ecole Doctorale des Sciences Agronomiques et de l'Eau (ED Sc AE) par Arrêté Ministériel Année 2015 N°341/MESRS/CAB/DC/SGM/DGES/R-UP/SA du 27 mai 2015. Cette école comprend les formations doctorales suivantes :

- Formation doctorale 'Economie des Ressources Naturelles (ERN)';
- Formation doctorale 'Sociologie des Ressources Naturelles (SRN)';
- Formation doctorale 'Production Animale (PA)';
- Formation doctorale 'Protection des Végétaux (PV)';
- Formation doctorale 'Aménagement et Gestion des Ressources Naturelles (AGRN)'; et
- Formation doctorale 'Monitoring et Conservation de la Biodiversité (MCB)'.

La formation doctorale comprend le cycle de Master Recherche et le cycle de doctorat.



Modalité d'admission en Doctorat unique

- Master recherche ou DEA dans une spécialité des Sciences Agronomiques et sciences connexes avec au moins la mention bien ;
- Ingénieur Agronome titulaire d'un DEA ou DESS avec au moins la mention bien ;
- DEA ou DESS en science affiliées à l'Agronomie avec au moins la mention bien ;
- Ingénieur agronome ou DESS avec au moins un article publié dans une revue à comité de lecture ;

Modalités d'admission en Master Recherche

- Ingénieur Agronome dans une spécialité des Sciences Agronomiques et sciences connexes/affiliées avec au moins la mention bien;
- Diplôme d'Agronomie Générale (BAC +4) ou Maîtrise dans une spécialité des Sciences Agronomiques et sciences connexes/affiliées avec au moins la mention bien;
- Master professionnel ou DESS dans une spécialité des Sciences Agronomiques et sciences connexes/affiliées avec au moins la mention bien.

Direction de l'école doctorale

L'ED Sc AE est dirigée par une équipe composée d'un Directeur qui est le responsable scientifique, d'un Directeur adjoint qui est responsable pédagogique. Un programme d'action, couvrant la durée de son mandat, est proposé par l'équipe de direction.

Comité Scientifique et Pédagogique

Le Comité Scientifique et Pédagogique (CSP) de l'école doctorale est composé :

des coordonnateurs des formations doctorales,

des responsables de laboratoires ou chefs d'équipe de recherche faisant partie de l'école doctorale s'ils sont de rang A,

de deux (2) représentants des enseignants et des chercheurs de l'école doctorale élus par leurs pairs pour une durée de trois ans renouvelable une fois,

de deux (2) personnalités extérieures à l'école doctorale choisies par le rectorat de l'Université de Parakou sur proposition du directeur de l'école doctorale pour une durée de trois ans renouvelable une fois, pour leurs compétences dans les domaines scientifiques et socio-économiques concernés.

Le Comité Scientifique et Pédagogique est présidé par le Directeur de l'ED Sc AE.

Il se prononce sur l'organisation de l'école, son fonctionnement pédagogique et scientifique et l'attribution de bourses et autres aides financières aux doctorants.

Aussi, il adopte après amendement le programme d'action proposé par l'équipe de direction.

Pour les réunions du comité, un ordre du jour précis est proposé une semaine à l'avance par le président du comité. Les décisions sont prises par consensus ou à défaut à la majorité simple des membres du comité présents lors d'une réunion.

UNIVERSITÉ DE PARAKOU
L'Excellence pour le développement

Pour toute information, contactez :

• Directeur de l'école

Professeur Simon A. AKPONA ; Professeur Titulaire en Biochimie
Tél : (00229) 97982874 E-mail : akponasimon@yahoo.fr

• Directeur Adjoint

Maître de Conférences Afouda Jacob YABI ; Agro-économiste ;
FA/UP
Tél : (00229) 97 32 08 56 / 65 45 5441,
Email : ja_yabi@yahoo.com ou jacob.yabi@fa-up.bj